

L a chronique Ovine

Semaine 25 du 19 juin 2020

Le constat de gestation améliore la marge brute



Des brebis à jeun, une opération réalisée 45 jours après le retrait des béliers et un opérateur expérimenté : telles sont les conditions à respecter pour que le constat de gestation soit fiable.

Pour les mises à la reproduction, du début du printemps au milieu de l'été, cette technique est devenue incontournable. Avec un taux de fertilité de 80%, le constat de gestation sans comptage du nombre d'agneaux améliore la marge brute de 7,70 € par brebis mise à la reproduction, en prenant en compte un coût de 1 € pour la prestation.

Moins de concentré

Cet écart est essentiellement lié à une augmentation de la productivité numérique, du fait d'une remise en lutte rapide des brebis vides et à une moindre consommation de fourrage et de concentré des improductives. Avec un taux de fertilité plus faible, l'intérêt de cette technique est encore plus important. Le dénombrement et la séparation des brebis, par taille de portée au cours du dernier mois de gestation, permettent une augmentation de la marge brute de 1 € supplémentaire par brebis luttée grâce à des économies de concentré. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la fiche technique « *le constat de gestation, une technique pour améliorer le résultat économique* » sur ciirpo.idele.fr.

Photo semaine 25-2020 : les brebis doivent être à jeun pour un résultat fiable
CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)